

6 Société et Culture

Troisième restitution des enquêtes Afrobaromètre à Libreville

La gestion économique et les conditions de vie : que pensent les Gabonais ?

F.B.E.M

Libreville/Gabon

Pessimisme et insatisfaction se dégagent de cette enquête menée entre octobre et septembre 2015. Des sentiments partagés par bon nombre de peuples africains.

COMPTANT pour la 3^e série de restitution des données rassemblées par le Centre d'études et de recherches en géosciences politique et prospective (Cergep), dans le cadre du réseau Afrobaromètre, un atelier a réuni, mercredi dernier, dans un hôtel de Libreville, universitaires, resp o n s a b l e s d'administrations centrales, partenaires au développement et passionnés de recherche sur le thème "La gestion économique et les conditions de vie : que pensent les Gabonais?"

Il ressort de cette enquête que les Gabonais sont majoritairement pessimistes quant à la gestion économique du pays, et sur l'amélioration de leur propres conditions de vie. Sur les 1200 personnes interrogées, la majorité pense que le pays va dans la mauvaise direction (65%), et que les conditions économiques ne vont pas s'améliorer au cours des douze mois à venir.

Plus loin, les Gabonais estiment majoritairement que leur situation personnelle du moment est demeurée identique, ou s'est améliorée par rapport aux douze derniers mois. Enfin, l'opinion globalement négative des Gabonais sur la gouvernance économique (65%) dépasse la moyenne observée parmi les 35 pays africains (52%) que parcourt le réseau Afrobaromètre.

Les panélistes ont, par la suite, révélé que les réponses des enquêtés sont fortement tributaires de leurs conditions de vie. Mais aussi de leur âge, leur niveau d'éducation, leur lieu de résidence (rural ou urbain). Et, dans



Les panélistes, dont le modérateur, le Pr Anaclé Bissiélo (micro).



Un aperçu des participants.

une moindre mesure, ce sont des réponses influencées par les appartenances politiques des différents ménages interrogés, ont concédé les experts, au cours d'une restitution qui n'a pas manqué de susciter des débats.

Mais, le Dr Christian Wali Wali, panéliste et investigateur national d'Afrobaromètre, a invité les uns et les autres à comparer ces données à celles de la trentaine d'autres pays dans laquelle la même étude d'Afrobaromètre a été menée, pour se rendre compte que, malgré la diversité de nos économies, ce pessimisme est partagé par les peuples africains, à quelques exceptions près.

Il a invité, pour finir, les gouvernants, la communauté scientifique, et même la société civile, à s'approprier ces données brutes, et à les approfondir, pour mieux comprendre ce pessimisme. Afin de mieux le traiter. Faisant ainsi écho aux propos du Pr Jean-Jacques Tony Ekomi, vice-recteur de l'Université Omar Bongo (UOB), qui a clos les travaux.

Pour rappel, Afrobaromètre est un réseau de recherche panafricain et non partisan qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques et les questions connexes dans 37 pays Africains, dont le Gabon. Sa visée, "donner une voix au peuple".

Erratum

DANS nos parutions du vendredi 25 et du mercredi 30 mars 2016, les articles portant sur l'ouverture et la clôture du colloque des directeurs d'école de la circonscription scolaire de Libreville-centre comportaient des erreurs sur le nom du représentant du ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, dont l'orthographe exacte est **Sylvain Oké Ebè**, au lieu de Sylvain Oké oké. Toutes nos excuses à l'intéressé et à nos lecteurs.

F.S.L.

COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMISSION

CELLULE DE PASSATION DES MARCHÉS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /CEMAC/C/CPM/2016

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est une organisation internationale régionale créée en 1994, ayant son Siège à Bangui (République Centrafricaine) et regroupant six (6) Etats de l'Afrique Centrale : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

La Commission de la CEMAC envisage de recruter un consultant pour l'appuyer dans la mise en place des documents types aux standards internationaux et des organes permettant d'assurer la transparence dans la passation des marchés.

Le consultant se déplacera dans les sièges des Institutions, Organes, Institutions Spécialisées et Agences d'exécution de la CEMAC, avec pour objectif de collecter les informations spécifiques à chaque Institution, Organe, Institution Spécialisée et Agence d'exécution.

En collaboration avec le Responsable de la Cellule de Passation des Marchés de la CEMAC, le Consultant accomplira les tâches ci-après :

- Diagnostiquer l'organisation et le fonctionnement de la passation et de l'exécution des marchés publics auprès de la Commission de la CEMAC, de chaque Institution, Organe, Institution spécialisée et Agence d'exécution ;

- Concevoir et mettre en place l'organigramme fonctionnel de la Cellule de Passation des Marchés de la Commission de la CEMAC, laquelle est chargée de veiller à la régularité desdites procédures à chaque étape du processus de réalisation des travaux, d'acquisition des fournitures et des services au sein de la Communauté;

- Elaborer un manuel de procédures de fonctionnement de la Cellule de Passation des Marchés de la Commission de la CEMAC ;

- Proposer l'organisation et le fonctionnement d'une Commission des Marchés Publics au sein de chaque Institution, Organe, Institution Spécialisée et Agence d'exécution de la Communauté;

- Elaborer un manuel de procédures de fonctionnement des Commissions des Marchés Publics ;

- Elaborer des documents types de passation, d'attribution de suivi et d'exécution des marchés suivants : Dossiers d'appel d'offres suivant la nature des marchés (Travaux, Fournitures et Services, Prestations intellectuelles), Plan de passation des marchés, Rapport d'évaluation des offres et de sélection de consultants, Rapport de suivi et d'exécution des marchés ;

- Elaborer un programme de renforcement de capacité comprenant la formation des principaux acteurs impliqués dans la passation des Marchés à la Commission de la CEMAC, au sein des Institutions, Organes, Institutions Spécialisées et Agences d'exécution de la CEMAC;

- Former le personnel de la Cellule de Passation des Marchés Publics de la Commission de la CEMAC et des Commissions des Marchés Publics des Institutions, Organes, Institutions



Spécialisées et Agences d'exécution à l'utilisation des nouvelles procédures.

Le Président de la Commission de la CEMAC, invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Curriculum vitae détaillé, copie des diplômes, etc.).

Les critères ci-après seront utilisés pour l'évaluation et l'établissement de la liste restreinte:

Un diplôme supérieur en Ingénierie, Architecture, Administration, Passation des marchés, Droit, Finances, Commerce Gestion, Economie, ou domaines connexes (minimum Bac + 5); Excellente connaissance de la passation des marchés en générale, et des règles de procédure de passation des marchés internationalement reconnues (des banques multilatérales de développement : Banque Africaine de Développement et Banque Mondiale) ; 10 ans minimum dont 5 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés ; et avoir réalisé des missions similaires ; Maîtrise parfaite du français exigée ; ETC.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlement n°06/09-UEAC-201-CM-20 portant Procédures de passation, d'exécution et de règlement des Marchés Publics » et les termes de référence, qui sont disponibles sur le site web de la CEMAC à l'adresse : <http://www.cemac.int> .

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les termes de références détaillés à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture suivantes : 10 heures 00 à 15 heures 30mn.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **29 avril 2016, à 15 heures 30 mn ; heures locales et porter la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT, EXPERT EN PASSATION DES MARCHÉS ».**

Commission de la CEMAC
Cellule de Passation des Marchés,
Palais de la CEMAC avenue des martyrs Bangui-RCA
4^{ème} Etage, porte 410
Téléphone : 00.236 70 55 50 72/00 235 66 22 16 02/ 00 237 672 45 95 12
Email : maladjone@yahoo.fr
malad@cemac.int

Fait à Bangui, le 24 FEV. 2016

Le Président

